

MINISTERE DE LA MER

DIRECTION
DES AFFAIRES MARITIMES
DU LITTORAL SUD. OUEST

QUARTIER de BAYONNE

MONOGRAPHIE
DES PECHESES MARITIMES

1981

TABLE DES MATIERES /

MONOGRAPHIE DES PECHEES MARITIMES

ANNEE 1981

P R E M I E R E P A R T I E

-----*-----*-----*-----*-----*-----*

PRESENTATION ET COMMENTAIRES

P A G E S

I - PRINCIPALES ACTIVITES EN 1981

A - Généralités	1
B - Port de Bayonne	2 à 4
C - Port de Capbreton	4
D - Port de St-Jean-de-Luz	5
E - Port d'Hendaye	6
F - La pêche des navires basques à Dakar	6 à 7
G - Les activités des conserveries et ateliers de salaisons à St-Jean-de-Luz et Hendaye	7 à 8
H - Gestion portuaire et prestations de services	8 à 11
I - Equipages - navires et techniques	11
J - Financement des activités de la pêche	12 à 14
K - Contrôle des pêches	14 à 17

P R E S E N T A T I O N

—*—*—*—*—*—*—*—*—*—*—*—*—

I - PRINCIPALES ACTIVITES

A - Généralités

Les activités maritimes du quartier de Bayonne s'exercent essentiellement dans trois ports :

- * Bayonne (commerce)
 - * St-Jean-de-Luz (pêche)
 - * Hendaye (pêche)

En amont de Bayonne, la navigation maritime se limite à quelques sabliers et péniches. Une centaine de petits canots y pratiquent la pêche professionnelle de la pibale, du saumon, de l'aloise et quelques autres espèces plus communes. Une dizaine de navires de pêche d'une jauge comprise entre 6 et 10 tonneaux sont basés à Bayonne et pratiquent la pêche au filet.

Capbreton est essentiellement un port de plaisance. Il abrite cependant quelques navires de pêche de faible tonnage pratiquant la pêche au filet. L'ostréiculture d'Hossegor présente un intérêt purement local.

• • • / • • •

B) Le port de Bayonne

1°) Trafic maritime

* Importations	:	970.958 t
* Exportations	:	2.211.347 t
* Total 1981	:	3.182.305 t
* Total 1980	:	3.091.673 t
<u>Différence</u>	:	+ 90.632 t

Navires et tonnages pilotés

Entrée	:	1011 navires	-	Jeauge	:	1.416.805
Sortie	:	1014 navires	-	Jeauge	:	1.423.759

Observations sur le trafic maritime

Pour la seconde année consécutive, le seuil de 3 millions de tonnes a été franchi. Ce tonnage est dû à de fortes exportations de céréales, essentiellement maïs (608.278 t), de soufre (1.089.083 t) et de pétrole brut (268.780 t pour 48.035 t en 1980). Forte exportation d'engrais phosphatés (55.771 t). Dans l'ensemble le trafic des diverses marchandises est en légère progression depuis 1980.

/ PERSPECTIVES 1 9 8 2 /

Les exportations de soufre et de maïs devraient se maintenir à un niveau élevé, sans toutefois progresser. Le trafic traditionnel du bois accuse une baisse importante, la reprise n'est pas à envisager pour l'instant. Les autres trafics traditionnels se maintiennent et semblent devoir être sensiblement identiques en 1982. L'augmentation du trafic de méthanol devrait également s'accentuer.

Compte tenu de ces différents éléments, le trafic de 1982 pourrait se maintenir au-dessus de 3 millions de tonnes.

2°) Trafic fluvial

* Céréales	:	3.159 t
* Calcaire	:	375.295 t
* Sable	:	26.646 t
 Total 1981	:	405.100 t
Total 1980	:	479.289 t
 Différence	:	- 74.189 t

3°) Pêche dans l'Adour

* Anguilles	:	8 t	-	108.300 f
* Pibales	:	18,91	-	1591.990 f
* Alose	:	37,50	-	676.500 f
* Saumon	:	1,25	-	123.000 f
* truites	:	0,55	-	27.500 f
 * <u>Total</u>	:	66,21	-	2527.290 f
 <u>Tonnage 1980</u>	:	59,91	-	3599.600 f
 Différence	:	+ 9,30	-	- 1072.310 f

Le tonnage débarqué est plus important qu'en 1980 mais la valeur est inférieure. Cette différence s'explique par le prix de la pibale qui a plafonné à 90 F le kg en 1981, alors que les cours ont atteint jusqu'à 150 F le kg en 1980.

4°) Pêche

La flottille se compose de 10 unités de faible tonnage (inférieur à 10 TX).

Les pêcheurs pratiquent toute l'année la vente directe à quai, obtenant ainsi un apport supplémentaire sur la valeur de leur pêche.

Apports : 126,27 T pour une valeur de 1.465.560 F.

Augmentation des apports de 23 % en quantité et 50 % en valeur.

C - Capbreton

La flottille se compose de 16 navires de faible tonnage (inférieur à 10 tx).

Le nombre de marins professionnels s'élève à 78 dont une trentaine naviguent au commerce.

Apports : 113,33 T pour une valeur de 2.388.380 F.

3 mareyeurs-expéditeurs

7 parcs à huîtres pour 6 ostréiculteurs.

Production : 26,900 t - valeur 286.300 F.

Le tonnage de poisson débarqué est sensiblement égal à celui de 1980, avec toutefois un léger recul (2 %).

L'été, les pêcheurs pratiquent la vente directe à quai et améliorent ainsi leurs revenus.

Ils profitent ainsi de la forte demande touristique de ce port.

D) Activité du port de St-Jean-de-Luz

La flottille de St-Jean-de-Luz se répartit entre thoniers/anchoyeurs/sardiniers, chalutiers classiques, chalutiers pélagiques et ligneurs palangriers.

Les apports, dans leur ensemble sont en légère augmentation en tonnage (2 %) mais en augmentation importante en valeur (28 %).

La structure de la flotte a été modifiée et modernisée. Deux chalutiers pélagiques neufs ont été armés en 1981 sans pour cela augmenter d'une manière considérable les apports de pêche. Une diminution des captures réalisées par les ligneurs palangriers est à noter malgré l'entrée en flotte de deux ligneurs neufs.

Les apports de thon rouge et de germon ont été sensiblement identiques à ceux de 1980 avec une augmentation de 10 % en valeur.

La campagne de l'anchois a été inférieure de 32 % en tonnage, mais compensée par une augmentation du prix qui entraîne simplement une diminution de 5 % en valeur.

Les apports de sardine ont été doublés (466 t en 1980 ; 966 t en 1981) ainsi que la valeur (851.991 F en 1980 ; 1.594.227 F en 1981).

Les apports des autres espèces se sont maintenus au niveau de 1980.

E - Activité du port d'Hendaye

La flottille se compose de 18 chalutiers pélagiques, 2 chalutiers traditionnels, 2 thoniers-sardiniers, 2 ligneurs - palangriers.

De plus, quelques navires bretons, vendéens et arcachonnais fréquentent régulièrement ce port.

Ce port est essentiellement axé sur l'activité du chalutage qui représente 90 % des apports.

Le port d'Hendaye a poursuivi sa progression en réalisant 26 % d'apports supplémentaires pour une valeur de 50 % supérieure à celle de 1980.

Hendaye talonne de très près le port de St-Jean-de-Luz en chiffre d'affaire réalisé.

F - La pêche des navires basques à Dakar

En 1981, la pêche réalisée par les thoniers basques basés à Dakar s'est élevée à 6585 tonnes pour une valeur de 37.185.125 F.

Ces apports représentent, par rapport à 1980, une augmentation de 8 % en tonnage et 26 % en valeur.

La coopérative "LAGUN ARTEAN" qui regroupe 20 navires basés à Dakar, s'est à nouveau trouvé confrontée à des besoins de trésorerie dûs aux retards de paiement de leur principal client : les conserveries du Sénégal. En fin d'année, ces retards s'élèvent à près de 7 millions de francs.

L'accès aux ressources des eaux mauritanienne a nécessité l'achat de licences à des prix élevés fixés après de très difficiles négociations.

Les exigences des mauritaniens sont de plus en plus importantes. Il y a risque si l'escalade amorcée se poursuit de remise en cause de toute pêche dans les eaux de ce pays.

Par ailleurs, une grève des équipages d'origine sénégalaise a paralysé la flottille en pleine campagne. Malgré cette interruption de près d'un mois, celle-ci a pu être significative.

Les navires non affiliés à la coopérative "LAGUN ARTEAN" compliquent la situation en ne permettant pas un front uni des pêcheurs français face aux autorités étrangères lors de négociations sur les lieux de pêche, les salaires des marins étrangers embarqués, sur les prix de vente. Cette situation est très néfaste à l'ensemble de la profession. Comme trop souvent, il s'agit là de querelles de personnes.

G - Les activités des conserveries et ateliers de salaisons
à St-Jean-de-Luz et Hendaye.

Tonnages traités :

- anchois : 945 t
- thon : 1359 t
- sardine : 8384 t

Le tonnage provenant de la pêche locale a été de 797 tonnes.

- anchois : 745 t
- thon : 2 t
- sardine : 500 t

Les autorités ont mis de l'activité des conserveries et 110 bateaux qui les soutiennent débarquent les thunes que l'année passée.

La concurrence des pays d'Afrique du Nord sur l'importation de l'anchois salé ainsi que des fabrications de filets d'anchois est très pressante.

Les conserves de thon connaissent une forte concurrence de la part des pays africains qui menacent sérieusement l'industrie française.

Avec 8384 tonnes de sardines traitées, ce type de conserverie maintient son activité. Toutefois, il faut souligner que l'approvisionnement est en quasi totalité assuré par l'Italie et les pays d'Afrique du Nord.

Les activités de conserveries et de salaisons assurent 813 emplois.

H - Gestion portuaire et prestations de service.

1°) outillage public

À St-Jean-de-Luz l'entrepôt frigorifique, géré par la coopérative "HEGOKOA" a manutentionné 3.845 tonnes de poissons, soit 2,31 % de plus qu'en 1980.

La coopérative "HEGOKOA" assure également la distribution de la glace.

A Hendaye, la manutention du poisson est assurée par la coopérative "BIDASSOA".

Celle-ci a manutentionné 2.541 tonnes de poissons au cours de l'année 1981, soit 25,88 % de plus qu'en 1980.

La coopérative "BIDASSOA" assure également la distribution de

Les cales de hissage de Ciboure et Socoa ont connu une activité très soutenue et où il est difficile de satisfaire la demande.

Ceci a d'ailleurs engendré quelques conflits entre les pêcheurs luziens et hendayais.

Une cale de hissage a été construite au port d'Hendaye et sera sous peu opérationnelle, anihilant ainsi les conflits cités ci-dessus.

2°) les organismes coopératifs

a) Saint-Jean-de-Luz

La coopérative "HEGOKOA" est concessionnaire du port et assure les ventes en criée.

Son chiffre d'affaire s'est élevé en 1981 à 38.775.848 F, soit 30,37 % de plus qu'en 1980.

Ce bon résultat est dû à une gestion rigoureuse et à la restructuration de la flotte de St-Jean-de-Luz qui confirme la remontée de l'activité de pêche de ce port.

La coopérative "GUREA" qui gère le secteur réparation et mécanique a réussi à combler le passif réalisé en 1980 et à obtenir un bilan positif.

La coopérative "LA BASQUAISE" (avitaillement) a présenté un chiffre d'affaire de 10.179.788 F. Ce résultat représente une augmentation de 31 % sur le poste gas-oil et une augmentation de 11 % sur le poste marchandises diverses par rapport au chiffre d'affaire de 1980. Les ventes aux non sociétaires représentent 17 % du Chiffre d'affaire. La règle de 20 % maximum a été respectée. Ces bons résultats sont le fruit d'une saine gestion.

b) Hendaye

La coopérative "BIDASSOA" qui assure la gestion portuaire et les services a réalisé un chiffre d'affaire en augmentation de 30 % par rapport à celui de 1980.

Cette augmentation est due à l'important accroissement des apports de pêche.

Par contre la coopérative d'armement "ITSASOAI" qui regroupe cinq navires accuse une légère baisse de son chiffre d'affaire pour rapport à l'année 1980, soit 7 %.

3°) Organisations de producteurs

Il existe au quartier de Bayonne trois organisations de producteurs.

- A St-Jean-de-Luz, l'OP.CI.LUZ regroupant essentiellement des thoniers/anchoyeurs.sardiniers. Les espèces soutenues sont la sardine, le maquereau et l'anchois.

- A Hendaye, l'Organisation de Producteur d'Hendaye regroupe la quasi totalité des navires, essentiellement des chalutiers.

Aucun soutien de cours n'a été nécessaire en 1981 dans ce port.

- A Dakar. En 1980, la coopérative "LAGUN ARTEAN" a ressenti le besoin de se constituer en O.P.

Ainsi, cette coopérative comporte deux sections : l'une chargée de la gestion des navires, l'autre constituant l'organisation des producteurs. Celle-ci a été reconnue en 1980 par la Marine Marchande.

Cette O.P. a été créée dans le but de permettre le soutien du cours du thon, en organisant le stockage en chambre froide.

L'O.P. a également pu financer des campagnes de prospection comme par exemple celle des Iles St-Pierre et Paul.

4°) Les groupements de gestion

Deux groupements de gestion fonctionnent actuellement :

- * Un groupement constitué sous l'égide du syndicat des marins de St-Jean-de-Luz qui regroupe 26 navires de St-Jean-de-Luz.
- * "ITSASOAN", qui regroupe 20 navires du port de Hendaye.

Ces deux groupements de gestion ont été reconnus par le Ministère de la Mer.

5°) Soutien à la pêche

Une association, loi de 1901, nommée "Association de soutien à la pêche luzienne" collecte des fonds auprès de l'interprofession ainsi qu'auprès d'organisme ou individus attachés au soutien de la pêche à St-Jean-de-Luz. Ces fonds sont ensuite prêtés, en général sans intérêt à des jeunes pêcheurs pour les aider à former leur apport personnel lors de l'achat de navires. Des prêts existent également pour des réparations.

I - Equipages - navires et technique

L'effectif embarqué représente 618 marins.

Une restructuration de la flotte a été amorcée. On note une disparition progressive des thoniers, Sardiniers, anchoyeurs, parallèlement à l'apparition de chalutiers pélagiques.

Le chalutage pélagique s'est développé dans le port d'Hendaye dont la voie est maintenant suivie par le port de St-Jean-de-Luz qui a vu sa flottille renforcée par deux chalutiers neufs, pratiquant régulièrement le pélagique.

J - Financement des activités de la pêche

Ce financement provient :

- d'aides de l'Etat et des collectivités publiques
- de prêts (Crédit Maritime Mutuel) pour une partie du financement privé.

1°) Les subventions de l'Etat et des Collectivités Publiques

Dans le cadre du plan de relance des pêches maritimes l'Etat est intervenu :

- pour subventionner la construction de 6 navires. L'enveloppe totale s'est élevée à 1.316.368 F.

- pour remotoriser 5 navires dans le cadre du plan de mesures d'économie d'énergie. Cette aide s'est élevée à 1.448.789 F.

L'Etablissement Public Régional est également intervenu en subventionnant la construction de 6 unités, l'achat d'occasion de 14 navires et la modernisation de 3 autres navires, pour une somme totale de 942.477 F.

Le Consul Général a participé activement à cet effort de restructuration de la flottille, en subventionnant la construction de 7 unités et l'achat d'occasion de 11 navires pour une aide totale de 1.464.828 F.

L'aide au Plan de Relance des Pêches a été en forte progression, aussi bien sur le plan des aides de l'Etat que de celles octroyées par les collectivités régionales et départementales.

2°) Actions de la Caisse Régionale du Crédit Maritime

Le financement des actions de la Caisse Régionale est obtenu à partir des fonds F.D.E.S. et dépôts.

En 1981, les capitaux engagés se sont accrus de 23 % ce qui représente une très importante augmentation.

La part des ressources F.D.E.S. est en légère diminution, 29,8 % contre 30,8 % en 1980 et 35,8% en 1979.

L'encours moyen des dépôts clients s'est accru de 30,8 %. Ils représentent 58,2 % de l'ensemble des ressources.

Les capitaux propres sont de l'ordre de 4,5 % des capitaux engagés contre 4,1 % en 1980 et 3,8 % en 1981.

L'autonomie financière de la Caisse s'en trouve renforcée.

En 1981 la Caisse Régionale a financé un montant global de 11.787.106 F de prêts répartis de la manière suivante :

- Achat navires d'occasion 4.897.768 F
- constructions navires 3.644.910 F
- Divers 3.244.428 F

En outre, la Caisse a consenti des concours importants dont certains sont vitaux pour la profession.

- crédit de campagne de 1.200.000 F pour une durée de 9 mois consenti aux sapeurs afin de favoriser la commercialisation de l'anchois et permettre un paiement immédiat aux armateurs.

- avances atteignant en pointe 5.000.000 F aux coopératives "HEGOKOA" et "BIDASSOA" afin de favoriser la vente en criée et permettre un paiement immédiat aux armateurs.

- crédit de campagne de 2.300.000 F pour une durée de 9 mois à la coopérative "LAGUN ARTEAN" pour favoriser le démarrage de la campagne de pêche au Sénégal et obtenir le droit de pêche dans les eaux mauritanienes;

L'activité de la Caisse Régionale du Crédit Maritime a été en forte progression en 1981.

Elle a assuré pleinement la mission d'aide et de soutien au secteur de la pêche.

K - Contrôle des pêches

a) surveillance en mer

Le contrôle est effectué par la Vedette Régionale "A.E.C. ANCELLE" qui est armée par du personnel du corps des P.E.A.S.A.M.

Le quartier de Bayonne étant frontalier, de nombreux problèmes surgissent avec les pêcheurs espagnols, dégénérant parfois en incidents opposant les navires de pêche espagnols aux navires de pêche français. La vedette "A.E.C. ANCELLE" doit souvent s'interposer afin d'éviter des conflits.

La surveillance des navires de pêche espagnols demeure la principale activité de la vedette. En 1981, 66 procès-verbaux ont été dressés à l'encontre des navires de pêche espagnols. Trois procès-verbaux ont également été dressés à l'encontre de chalutiers battant pavillon anglais pour non respect du maillage. Sept navires français ont été verbalisés pour infraction à la pêche.

/

L'équipage de la vedette "A.E.C. ANCELIE" déploie une importante activité et fait preuve d'efficacité.

b) surveillance côtière et fluviale

Elle est assurée par le gendarme maritime secondé du syndic des gens de mer.

En 1981, le Gendarme Maritime a dressé 20 procès-verbaux. Le syndic des gens de mer en a dressé 10.

Cette activité demande un effort soutenu l'été dans le secteur de la plaisance et l'hiver dans le secteur du contrôle de la pêche à la civelle.

Les contrôles sont effectués au moyen d'un zodiac Mark II équipé d'un 35 CV.

Le contrôle des pêches représente une importante activité du quartier de Bayonne.

DEUXIÈME PARTIE

TABLEAUX STATISTIQUES

- Flotte de pêche	Pages :	16 à 20
- Armements coopératifs		21
- Genres de pêche		22
- Etat comparatif des apports de pêche		23 à 24
- Renseignements divers sur la campagne		25
- Navires stationnés à Dakar		26
- Destination des produits embarqués		27
- Commercialisation vente - expédition mareyeurs		28
- Liste des chantiers de constructions et de réparations navales		29
- Liste des usines de conserve de poissons de la Côte Basque		30
- Population Maritime		31
- Ensemble des marins et officiers		32
- Situation des marins à l'égard des régimes de pensions		33

- I - FLOTTE DE PECHE

STRUCTURE DES ARMEEMENTS

a) FLOTTE INDUSTRIELLE : NEANT

b) FLOTTE NON INDUSTRIELLE :

TABLEAU 2

	Nombre de navires armés	Nombre de marins embarqués (patrons et marins)
1°) Patrons pêcheurs embarqués exploitant eux-mêmes leur navire (avec ou sans équipage)	237	582
2°) Epouses ou veuves de patrons ou de marins-pêcheurs exploi- tant un navire.		
3°) Armement coopératif *	5	36

* Armement copropriétaire avec les patrons embarqués.

TOTAL NAVIRES : 246

TOTAL MARINS : 618

REMARQUES :

Le tableau précédent concerne l'ensemble du Quartier.

DETAILS PAR PORTS :

<u>CAPERETON</u>	:	I chalutier 16 unités de petite pêche (couralins, ligneurs, canots)
<u>BAYONNE</u>	:	10 ligneurs 92 couralins Adour
<u>St-JEAN-DE-LUZ</u>	:	II sardiniers, thoniers, anchoyeurs 25 chalutiers 37 ligneurs (polyvalents)
<u>HENDAYE</u>	:	2 sardiniers, anchoyeurs 2 ligneurs 20 chalutiers
<u>DAKAR et PORTS AFRICAINS</u>	:	25 thoniers de pêche fraîche
<u>TOTAL</u>	:	<u>246</u> unités armées.

MODIFICATION DE LA FLOTTE

Entrées/Sorties

T A B L E A U 4

	CHALUTIERS			THONIERS-DAKAR		
	N	T	P	N	T	P
Nombre de navires au 01.01.81	38	1647	10763	25	3185	10204
Mises en service au cours de l'année.						
<u>ENTREES :</u>						
<u>Neuf</u>	2	70T00	800	-	-	-
<u>Provenant d'autres Quartiers</u>	6	410	2460	-	-	-
<u>Provenant de la plaisance</u>	-	-	-	-	-	-
<u>Provenant Luz et réarmé</u>	-	-	-	-	-	-
<u>TOTAL ENTREES</u>	8	3027	14023	25	3185	10204
<u>SORTIES :</u>						
Désarmés						
Exportés						
Coulés ou détruits						
Transferts de quartier	-					
Disposés en plaisance						
<u>TOTAL SORTIES</u>	-	-	-	-	-	-
Nombre de navires au 31.12.1981	46	3027	14023	25	3185	10204

TABLEAU 4 (2)

				SARDINIER-S-CONGELATEURS		ANCHOYEURS	
				THONIERS-SARDINIER			
Mise en service au cours de l'année	N	T	P	N	T	P	
Nombre de navires au 01.01.1981	0	0	0	13	736	4660	
<u>ENTREES :</u>							
Neuf	-	-	-	-	-	-	-
Provenant autres quartier	-	-	-	-	-	-	-
Provenant de la plaisance	-	-	-	-	-	-	-
<u>TOTAL DES ENTREES</u>	0	0	0	13	736	4660	
<u>SORTIES :</u>							
Désarmés	-	-	-	-	-	-	-
Exportés	-	-	-	-	I	67	300
Coulés ou détruits	-	-	-	-	-	-	-
Transferts autres quartiers	-	-	-	-	-	-	-
Passés plaisance	-	-	-	-	-	-	-
Passés à Dakar	-	-	-	-	-	-	-
<u>TOTAL DES SORTIES</u>	0	0	0	I	67	300	
Nombre de navires au 31.12.1981	0	0	0	12	669	4360	

	AUTRES NAVIRES			TOTALS		
	N	T	P	N	T	P
Nombre de navires au 01.01.1981	143	454	6077	-	-	-
Mises en service au cours de l'année	18	22	300	-	-	-
<u>ENTREES</u> :						
NEUF	II					
Provenant d'autres quartiers	I	9	150			
Provenant de la Plaisance	-	-	-	-	-	-
Provenant de Luz ou réarmé	-	-	-	-	-	-
<u>TOTAL DES ENTREES</u>	30	31	450	-	-	-
<u>SORTIES</u> :						
Désarmés						
Exportés						
Coulés ou détruits	2	16	130			
Transferts autres quartiers	2	22	430			
Passés en Plaisance	6	22	268			
Passés à Dakar						
<u>TOTAL DES SORTIES</u>	10	60	828			
Nombre de navires au 31.12.81	163	424	5699			
<u>Total général au 31.12.1981</u>	246	7305 TX	24286 CY			

卷之三

— TRANCHES D'AGE —

卷之三

PORTS DE BAYONNE - SAINT-JEAN-DE-LUZ - HENDAYE

- GÈNÈRE DE POCHÉ SAISONNIÈRES -		DUREE DE LA SAISON	NOMBRE DE NAVIRES	PERSONNELS MÉDIA	PERSONNELS QUÉBÉ
ESPÈCES CAPTUREES	ESPÈCES CAPTUREES				
Filet tournant	Sardines	Novembre - Mars	13	13	160
Filet tournant	Anchois	Mars - Juin	13	160	160
Cannes (appâti avant)	Thons	Juin - octobre	10	10	130
Casiers	Crustacés	Juin - Septembre	12	24	

Tableau 9

RE DES POCHEES PRATIQUÉES TOUTE L'ANNÉE		NOMBRE DE NAVIRES	PERSONNELS EMBARQUÉS	PERSONNELS QUÉBÉ
ESPÈCES UTILISÉES	ESPÈCES CAPTUREES			
TARIFS - FILET	PIBALMS - SAUMONS - ALOSES	97	102	
LIGNEURS	MERLUS - DOHADES	51	65	
CHAUTS	DIVERS	49	211	
GANGHUS	THONS - CÔTES d'Afrique	25	55	+ 230 marins sénégalais

PORT DE SAINT-JEAN-DE-LUZ - CIBOURRE

ETAT COMPARATIF DES APORTEES DE PECHE FRAICHE

-°- 1980 - 1981 -°-

ESPECES	1980	1981	DIFFERENCE 80/81
1°) - POIDS (Kilos)			
ANCHOIS	1.079.181	733.919	- 345.262
SARDINES	466.818	966.288	+ 499.470
DIVERS-CHALUT-LIGNES	1.217.084	1.539.660	+ 322.576
THON BLANC	329.932	300.246	- 29.686
THON ROUGE	185.994	139.747	- 46.247
MAQUEREAUX-CHINCHARDS	566.779	254.038	- 312.741
TOTAUX :	3.845.788	3.935.898	+ 88.110
2°) - VALEURS (en francs)			
ANCHOIS	2.583.481	2.435.235	- 148.246
SARDINES	851.991	1.594.227	+ 742.236
DIVERS CHALUT-LIGNES	18.081.101	25.726.715	+7.646.614
THON BLANC	4.445.194	5.148.877	+ 703.683
THON ROUGE	2.705.606	2.753.404	+ 47.798
MAQUEREAUX - CHINCHARDS	968.463	550.197	- 418.266
TOTAUX :	29.635.836	38.208.655	+8.572.819
3°) - PRIX MOYEN (Kg/Frs)			
ANCHOIS	2.39	3.31	+ 0.92
SARDINES	1.82	1.64	- 0.18
DIVERS-CHALUTS-LIGNES	14.85	16.70	+ 1.85
THON BLANC	13.47	17.14	+ 3.67
THON ROUGE	14.54	19.70	+ 5.16
MAQUEREAUX-CHINCHARDS	1.70	2.16	+ 0.46
4°) - PRIX MOYEN ANNEE	8.12	10.10	+ 1.98

STAT COMPARATIF DES APPRETS DE PECHE A HENDAYE

ESPECES	1980	1981	DIFFERENCE 1980/1981
1°) - POIDS - (Kilo)			
ANCHOIS	112.877	181.125	+ 68.248
SARDINES	-	169.016	+ 169.016
THON GERMON	36.474	55.441	+ 18.967
THON ROUGE	34.379	13.299	- 21.080
DIVERS-CHALUT-LIGNES	1.608.079	1.899.910	+ 291.831
MAQUEREAUX - CHINCHARDS	225.953	229.169	+ 3.216
TOTAUX :	2.017.762	2.547.960	+ 530.198
2°) - VALEURS (Francs)			
ANCHOIS	288.246	618.458	+ 330.219
SARDINES	-	289.629	+ 289.629
THON GERMON	477.458	811.306	+ 333.848
THON ROUGE	491.727	276.197	- 215.530
DIVERS CHALUTS - LIGNES	22.273.376	33.640.166	+11366.790
MAQUEREAUX - CHINCHARDS	443.003	511.140	68.137
TOTAUX :	23.973.810	36.146.896	+12173.086
3°) - PRIX MOYEN (Frs/Kg)			
ANCHOIS	2.55	3.41	+ 0.86
SARDINES	-	1.71	+ 1.71
THON GERMON	13.09	14.63	+ 1.54
THON ROUGE	14.30	20.76	+ 6.46
DIVERS CHALUTS-LIGNES	13.22	17.70	+ 4.48
MAQUEREAUX-CHINCHARDS	1.65	2.23	+ 0.58
4°) - PRIX MOYEN ANNEE	11.88	14.18	+ 2.30

RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR LA CAMPAGNE 1981 (SAINT JEAN-DE-LUZ)

RENNEMENTS DIVERS		NOMBRE DE BATEAUX		DUREE DE LA CAMPAGNE	
ARMES	1	(1)	11 BATEAUX DE 30 à 62 TX	(1)	MARS à JUIN
ARMES	2	(1)	11 BATEAUX DE 30 à 62 TX	(1)	JANVIER à MAI
ARMES	3	(1)	11 BATEAUX DE 30 à 62 TX	(1)	JUILLET à SEPTEMBRE
ARMES	4	(1)	11 BATEAUX DE 30 à 62 TX	(1)	JUIN à SEPTEMBRE
ARMES	5	(1)	25 CHALUTIERS DE 13 TX à 49,50 TX	(1)	TOUTE L'ANNEE
ARMES	6	(1)	54 LIGNEURS DE 1,79TX à 22,51 TX	(1)	TOUTE L'ANNEE
ARMES	7	(1)	Il s'agit des 26 bateaux ci-dessus	(1)	
ARMES	8	(1)	26 bateaux	(1)	

RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR LA CAMPAGNE 1981 (HENDAYE)

RENNEMENTS DIVERS		NOMBRE DE BATEAUX		DUREE DE LA CAMPAGNE	
ARMES	1	2 BATEAUX DE 45 à 48 TX	(1)	MARS à JUIN	
ARMES	2	2 BATEAUX DE 45 à 48 TX	(1)	JANVIER à MAI	
ARMES	3	2 BATEAUX DE 45 à 48 TX	(1)	JUILLET à SEPTEMBRE	
ARMES	4	2 BATEAUX DE 45 à 48 TX	(1)	JUIN à SEPTEMBRE	
ARMES	5	20 CHALUTIERS	(1)	TOUTE L'ANNEE	
ARMES	6	Il s'agit des mêmes navires	(1)		

NAVIRIES STATIONNÉES À DAKAR

CINQ PREMIERS BATEAUX (TONNAGE)

RANG	NAVIRES	ANCIÉNITÉ	TONNAGE	PUISSSANCE	EFFEC-	TONNAGE	VALEUR
			NAVIRE	CV	TIFS	PECHE	
1	CALLI	1911	PHUGICA Michel	145,85	350	24	(1) 366.093 F
2	GIEU	1911	OLIZAN AL - CAPDEVILLE	120,80	430	24	(1) 316.964 F
3	ALGLI	1911	HARISIE Jean Pierre	126,80	300	24	(1) 262.757 F
4	NAVIA	1911	MUGICA Michel	408,45	950	18	(1) 211.562 F
5	SCYLIS	1911	UBERA et KURVIO	84,13	300	24	(1) 255.713 F

NAVIRIES STATIONNÉES À DAKAR

CINQ DERNIERS BATEAUX (TONNAGE)

RANG	NAVIRES	ANCIÉNITÉ	TONNAGE	PUISSSANCE	EFFEC-	TONNAGE	VALEUR
			NAVIRE	CV	AGE	TIFS	PECHE
1	TOCHI	1911	NEBEOU Leopold et J.M.	85,19	300	25	(1) 97.397 F
2	SOCCOR	1911	MARANTOURE	87,94	350	26	(1) 90.943 F
3	MATUA	1911	MARTIN DUGUET	72,35	400	25	(1) 91.098 F
4	MARUA	1911	MERROUW Etienne	128,09	350	27	(1) 59.507 F
5	LOU	1911	MCHENYNTA Antoine	109,55	300	25	(1) 39.132 F

DETTINANTION DES PRODUITS DE BRÈVES

MATERIEL	PRODUITS	SOUS-		
		CONSERVES	SEMI-CONSERVE	SALAISSON
POISSON	TRIERS CHALUT	4.062 T	62.760.412	
SARDINE	TRAICHES	500 T	1.000.000	635 : 883.856
THON	TRAICHES	260 T	5.200.000	249 : 3.789.784
MARRE	TRAICHES	53 T	73.747	
CRUSTACE	TRAICHES	31 T	417.993	
ANCHOIS	TRAICHES	65 T	260.000	
DIVERSE	TRAICHES	72 T	3.557.500	
ALGUES	TRAICHES	00	00	
COQUILLES	TRAICHES	00	00	
COQUILLEUX	TRAICHES	5.054	73.269.652	884 : 4.673.640
				850 T : 2.793.693

COMMERCIALISATION VENTE
EXPÉDITION MARCHÉS

MAREYEURS

PORTS	NOMBRE	PERSONNEL	OBSERVATIONS
HENDAYE	0 7	3 0	2 font uniquement
ST JEAN DE LUZ	1 2	6 3	l'importation de
CAPERETON	0 3	1 4	moules et l'exporta-
BAYONNE	0 1	0 2	tion de pibales

NOMBRE DE MAREYEURS TRAVAILLANT	NOMBRE DE MACHINES
90 % DES APPORTS TOTAUX	A FILETER
- 8 -	NEANT

CRIES

FORME JURIDIQUE DE	NOMBRE	NOMBRE DE	TONNAGE
L'ORGANISATION GÉRANT	D'EMPLOYÉS	MARÉVEURS	TRAITE FRAMIS
COOPERATIVE MARITIME HEGOKOA (ST JEAN DE LUZ)	11		
COOPERATIVE MARITIME			

LISTE DES CHANTIERS DE CONSTRUCTIONS EN DE REPARATIONS NAVALES

BOIS EN ACIER

(concernant les navires de pêche pour l'année 1981)

NOM DU CHANTIER	ADRESSE	CHANTIERS OU ATELIERS	NAVIRES LIVRES AU COURS DE L'ANNEE		
			CONSTRUCTION EN BOIS	REPARATIONS EN BOIS	CONSTRUCTION EN ACIER
<u>HIRIBARRE</u>					
<u>Ciboure</u>	Socoa				
<u>HARTH</u>					
<u>Ciboure</u>	Socoa				
<u>ORDOQUI</u>			2		
<u>Ciboure</u>					
<u>ORTIZ</u>			1		
<u>Socoa</u>					
<u>COOP GRP</u>					
mechanique					
<u>ATELIERS</u>	ALLURQUES Anglet				

LISTE DES USINES DE CONSERVE DE POISSONS

DE LA COTE BASQUE

A) CONSERVERIES

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ALIMENTAIRE (C.I.A.)

Tél : 26.21.21

B.P. 50 - 7, Rue Marcel HIRIBARREN
64500 SAINT JEAN DE LUZ
Directeur : Monsieur Jean-Michel BADIOLA

COMPAGNIE SAUPIQUET

Tél : 51.08.51

B.P. 81 à SAINT JEAN DE LUZ
Usine : Rue des Usines à CIBOURE
Directeur : Monsieur Joseph JIMENEZ

SO.LU.CO. (Société Luzienne de Conserves)

Tél : 26.10.01

B. P. 74 - 33, Rue Axular
64500 SAINT JEAN DE LUZ
Directeur : Monsieur ITHURRALDE

B) SALAISON ET SEMI-CONSERVES D'ANCHOIS

CONSERVE ET CONDITIONNEMENT DE L'OCEAN (PAPA FALCONE)

Tél : 20.18.54

B.P. 51 - Z. I. des Joncaux
64700 - HENDAYE
Directeur : Monsieur G.GARCIA

SOCIETE DE CONSERVE ET SALAISON DE SARE

Tél : 54.21.73

B.P. 7 à SARE
64310 - ASCAIN
Directeur : Monsieur VANELLI

SOCIETE EUROPEENNE DE SALAISON (SFSAL)

Tél : 20.18.78

Z.I. des Joncaux
64700 - HENDAYE
Directeur : Monsieur BOUAHNA

P. O. P. U. L. A. T. I. O. N. M. A. R. T. I. M. E

- Situations au 31.12.1981 - Marins immatriculés au quartier de Bayonne -

<u>DESCRIPTION</u>	<u>NOMBRE</u>	<u>OBSERVATIONS</u>
<u>Personnel opérations</u> : Nombre de navires exploités	2	
Personnel embarqué (officiers)	9	
(marins)	18	
Personnel à terre	27	
<u>Autres</u> : Nombre n'est pas	Nombre =	
lui-même	Nombre de navires exploités	
tron de pêche.	Personnel embarqué (officiers)	
	(Marins)	
<u>Patrons</u> : Nombre de patrons pêcheurs	237	
Nombre de navires	237	
Nombre de marins (patron et marins)	573	
<u>1) Plétipli</u> : immatriculée = Néma		
<u>2) Plétipli</u> : immatriculée = Néma		

PERSONNELS N'AYANT PAS D'ACTIVITÉS

CONCHYLICOLE - ENSEMBLE DES MARINS ET OFFICIERS

TRANCHES D' AGES	PESCHE INDUSTRIELLE			PESCHE NON INDUSTRIELLE		
	Marins	Officiers	Total	Marins	Officiers	Total
15 à 20 ans				26	6	32
20 à 25 ans				22	15	37
25 à 30 ans				30	35	65
30 à 35 ans				28	51	79
35 à 40 ans				25	57	82
40 à 45 ans				36	56	92
45 à 50 ans				52	54	106
50 à 55 ans				45	39	84
55 à 60 ans				25	12	37
60 à 65 ans				4	--	4

- TEMPS DE TRAVAIL -

PÉCHE INDUSTRIELLE			PÉCHE NON INDUSTRIELLE			
	Marins	Officiers	Total	Marins	Officiers	Total
<u>Plein temps</u> -		-NEANT-		293	325	618
<u>Temps partiel occasion- nellement.</u>		<u>-Estimation Impossible-</u>				
				293	325	618

Lecin-120000 2

THE CAPITAL

www.aktionellen.de

SITUATION A L'EGARD DES REGIMES DE FONCTIONS :

CATEGORIES	PECHE	PECHE
	INDUSTRIELLE	NON INDUSTRIELLE
	(Nombre)	(Nombre)
Marins et Officiers non pensionnés		
Marins et Officiers pensionnés	NEANT	540
	—	78
TOTAUX		618

CATEGORIES	PECHE	PECHE NON INDUSTRIELLE		TOTAL
	INDUSTRIELLE	MARINS	OFFICIERS	
	(Nombre)			
Salaires fixés		/	/	/
par convention		/	/	/
collective		/	/	/
Salaire minimum		/	/	/
garanti		/	/	/
Rémunération				
à la part		293	325	618
TOTAUX	—	293	325	618

	+	-	0
4. Eaux.			
4.1 Approvisionnement en eau potable <u>ou</u> de mer propre			
4.2 Dispositif convenable d'évacuation des eaux résiduaires.			
5 . Aménagement des lieux de manipulation, prépa- ration, transformation et entreposage.			
5.1 Sol imperméable, facile à nettoyer/désinfecter			
5.2 Sol permettant l'écoulement facile de l'eau <u>ou</u> pourvu d'un dispositif d'évacuation de l'eau.			
5.3 Murs faciles à nettoyer, résistants, imperméa- bles.			
5.4 Plafond facile à nettoyer			
5.5 Portes en matériaux inaltérables			
5.6 Dispositif suffisant de ventilation (et d'éva- cuation des buées)			
5.7 Eclairage suffisant			
5.8 Dispositifs de nettoyage/désinfection des mains conformes			
5.9 Dispositifs de nettoyage des outils, matériels et installations.			
6 . Aménagement des chambres froides.			
6.1 Sol imperméable, facile à nettoyer/désinfecter			
6.2 Sol permettant l'écoulement facile de l'eau <u>ou</u> pourvu d'un dispositif d'évacuation de l'eau.			
6.3 Murs faciles à nettoyer, résistants et imper- méables.			
6.4 Plafond facile à nettoyer			
6.5 Portes en matériaux inaltérables			
6.6 Puissance frigorifique suffisante			
6.7 Usage exclusif pour les produits de la pêche sauf si emballés.			